



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
AEROSPEC 350

Page: 1

Révision: 30/01/2017

N° révision: 9

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: AEROSPEC 350

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Multi-purpose grease

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319

Effets indésirables: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P264: Se laver soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P234: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 2

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

SOLVENT REFINED BASE OIL (NOTE L- LESS THAN 3% DMSO EXTRACT)

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
265-166-0	64742-62-7	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	20-50%

2-ETHYLHEXYL ZINC DITHIOPHOSPHATE

224-235-5	4259-15-8	-	Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 2: H411	1-2.4%
-----------	-----------	---	---	--------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 3

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne pas faire de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 4

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

SOLVENT REFINED BASE OIL (NOTE L- LESS THAN 3% DMSO EXTRACT)

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	-	5 mg/m3	-	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Non applicable.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection. Gants en nitrile.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Pâte

Couleur: Noir

Odeur: Odeur à peine perceptible

Degré d'évaporation: Négligeable

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Viscosité: Très visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: > 280

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: > 200

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité °C: > 200

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: < 1

pH: Donnée non disponible.

VOC g/l: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 5

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

2-ETHYLHEXYL ZINC DITHIOPHOSPHATE

DERMAL	RBT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>3100	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 6

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

2-ETHYLHEXYL ZINC DITHIOPHOSPHATE

ALGAE	72H ErC50	>240	mg/l
DAPHNIA	48H EC50	1 - 10	mg/l
FISH	96H LC50	1 - 10	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Non biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Rémanent. Absorbé par le sol de façon graduelle seulement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AEROSPEC 350

Page: 7

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.
Établie conformément à REACH.

Phrases de rubrique 2 et 3: H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.